

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 19 novembre 2021

DÉLIBÉRATION N° CP-2021/11/19-2/12**Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20211119-lmc100000022900-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 25/11/2021

Réception Préfet : 25/11/2021

Publication RAAD : 25/11/0221

OBJET : Dispositif partenarial d'accompagnement des acteurs jeunesse seine-et-marnais.

Les acteurs jeunesse seine-et-marnais doivent quotidiennement faire face aux évolutions de la société et aux nouvelles pratiques des jeunes. De par la spécificité du territoire, les problématiques qu'ils rencontrent sont très diverses, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans ce contexte parfois complexe, les acteurs de terrain ont été sollicités afin de proposer des réponses adaptées aux problématiques rencontrées : isolement, manque de repères, d'information et d'outils pratiques.

Cela s'est concrétisé en 2019, par la mise en place, par le Département et la Direction départementale de la cohésion sociale, d'un éventail de formations gratuites "kit à se former" à destination des animateurs, informateurs, éducateurs, professionnels ou bénévoles. Parallèlement, une plateforme numérique collaborative "kit à agir" a été créée afin de favoriser le partage d'informations et valoriser les projets qui animent le territoire tout au long de l'année.

Le contexte sanitaire en 2020, a contraint au report de cette action les 25 et 26 novembre 2021.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU la délibération du Conseil départemental n°0/04 en date du 1^{er} juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n°5,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n°7/01 en date du 17 décembre 2020, portant approbation du budget primitif pour l'année 2021, modifiée par la délibération n°7/01 en date du 28 mai 2021, relative à la 2^{ème} décision modificative du budget 2021, et par délibération n° 7/01 en date du 19 novembre 2021 relative à la 3^{ème} décision modificative du budget 2021,

VU la délibération du Conseil général n°7/02 en date du 29 juin 2012, approuvant le règlement budgétaire et financier, modifiée par la délibération du Conseil général n°7/01 en date du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 5/04 en date du 25 mars 2016, relative aux nouvelles modalités de soutien aux organismes de jeunesse et d'éducation populaire,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une aide aux structures associatives, dont le détail figure en annexe de la présente délibération, pour un montant total de 6 422 € en faveur de 4 structures.

Article 2 : que les crédits nécessaires au financement de ces subventions seront prélevés dans la limite de ceux ouverts au budget départemental au titre de l'action « aide aux associations de jeunesse et d'éducation populaire », opération « contrats d'objectifs aux organismes de jeunesse et d'éducation populaire en faveur de la jeunesse seine-et-marnaise » du domaine « jeunesse et loisirs » concernant l'aide aux projets.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEAIS – EL ABIDI qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC
M. Laurent GAUTIER
Mme Julie GOBERT qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON qui a donné pouvoir à Mme Sophie DELOISY
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX qui a donné pouvoir à M. Jean-François PARIGI
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE

Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS qui a donné pouvoir à M. Yann DUBOSC
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'a pas pris part au vote (1) :

Mme Anne GBIORCZYK en sa qualité de Présidente de Familles rurales - Fédération départementale de Seine-et-Marne



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne